
Programme de Formation

Accompagnement à l'établissement du CPOM

Organisation

Durée : 70 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Responsable d'établissement, service RH, service Qualité



Objectifs pédagogiques

Améliorer la Qualité,
Améliorer la gouvernance,
Adapter la politique RH
Améliorer les conditions de vie au travail (QVT),
Renforcer et structurer l'offre.



Description

Travaux préparatoires

Analyse du CPOM en cours et préconisations du dialogue de mi-parcours

Présentation et constitution du groupe de travail

Organisation des travaux et du planning
Recueil des indicateurs

Audit initial

Analyser les résultats en vue de l'élaboration du diagnostic partagé
Identifier pour chaque structure les points forts, les points de vigilance et les axes d'amélioration

Rédaction de la synthèse

Restitution et analyse de la synthèse au groupe de travail

Cadrage du diagnostic partagé

Identifier les axes de progrès constitutifs du CPOM
Déterminer les enjeux stratégiques et les objectifs opérationnels
Définir les indicateurs de suivi

Point étape des travaux

A préciser avec le groupe de travail



Restitution du diagnostic partagé

Finalisation des travaux

Travaux complémentaires

Réalisation des tableaux de bord de suivi et des fiches objectifs

Rédaction et mise en forme du projet CPOM, livrable selon standard ARS



Prérequis

Sans objet



Modalités pédagogiques

Etude et analyse de l'audit en groupe de travail

Identification des axes de progrès

Rédaction en commun du CPOM



Moyens et supports pédagogiques

Salle de formation adaptée à la pédagogie pour adultes munie d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc

Visionnage de supports numériques : PDF, e-books, présentations PowerPoint, vidéos

Support de formation/ressources documentaires mis à disposition du stagiaire dans son espace extranet



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation formative au long cours de la formation par le biais de l'analyse des écarts et de la rédaction du CPOM en commun sous la responsabilité du formateur